



1 JOUR

12 ÉLUS MAX

PRÉSENTIEL / VISIO

CSE – de 50 salariés : l'essentiel du mandat

Maîtrisez les spécificités du mandat CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés pour exercer avec pleine efficacité.

— DESCRIPTION

Dans les entreprises de moins de 50 salariés, le CSE dispose d'un régime juridique allégé mais néanmoins contraignant. Les élus exercent des attributions spécifiques, différentes de celles du CSE des grandes entreprises : droit de réclamation, délégations sur les conditions de travail, consultations ponctuelles. Cette formation permet aux élus de maîtriser leur cadre légal particulier, leurs droits, leurs moyens d'action et les obligations de l'employeur à leur égard, pour défendre efficacement les salariés malgré les contraintes de taille.

— OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser le régime juridique spécifique du CSE de moins de 50 salariés
- Connaître les attributions en matière de réclamations individuelles et collectives
- Exercer les prérogatives en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Comprendre les consultations obligatoires applicables à ce type de CSE
- Gérer les réunions dans le respect des délais et obligations légales
- Connaître les moyens des élus : crédit d'heures, protection, déplacements
- Défendre efficacement les salariés dans un contexte de petite structure
- Articuler son action avec les instances représentatives sectorielles ou syndicales

— PROGRAMME

- Le seuil de 50 salariés : mode de calcul et franchissement
- Les attributions spécifiques du CSE de moins de 50 salariés
- Le droit de réclamation : individuel et collectif — procédure et suivi
- Les consultations ponctuelles obligatoires : licenciements, modifications importantes
- Le rôle du CSE en matière de SSCT dans les petites structures
- Les réunions du CSE : fréquence, ordre du jour, procès-verbal
- Le crédit d'heures : volume et utilisation
- La protection des élus : règles et garanties
- L'accès à la formation des élus du CSE de moins de 50 salariés
- Relations avec l'inspection du travail et les organismes extérieurs
- Quiz de consolidation et cas pratiques

